

2^{ème} semestre 2019

CODEL-Info

Bulletin d'information de la Convention des Organisations
de la société civile pour l'observation Domestique des Elections

N°04

Elections de 2020 au Burkina Faso



La CODEL discute avec ses représentants provinciaux

P. 4

Suivi des politiques publiques sur le foncier et l'éducation

La CODEL s'arme



P. 5

Imputabilité politique et redevabilité socio économique

La CODEL
aguerrit la
jeunesse dans
cinq provinces
du Burkina Faso

P. 3

La CODEL mobilisée pour la surveillance domestique des élections en 2020

L'application rigoureuse de la stratégie de la situation-room à l'observation domestique du processus électoral du 29 Novembre 2015 au Burkina Faso, nous a permis d'inscrire ces élections parmi les grands moments dans les annales de l'histoire de la lutte des citoyens Burkinabè pour un Etat de droit prometteur que nous devons parfaire.

Les élections couplées présidentielles et législatives du 29 Novembre 2015 ont été surveillées correctement par la volonté et le judicieux choix de la méthode par notre organisation. Nous avons eu des élections transparentes et acceptées par tous.

La tenue du dialogue politique en Juillet 2019 et l'acceptation consensuelle des résultats par les acteurs politiques nous a autorisés à nous mettre au travail pour rééditer cet exercice pour le succès du processus électoral annoncé en 2020.

Une délégation de la CODEL a partagé ses observations à l'Assemblée nationale lors de la relecture du Code électoral ; par la suite nous avons rencontré Monsieur le Président de la CENI pour nous enquêter de l'état d'avancement de son calendrier au niveau de son institution. Nous avons rendu visite au Conseil Constitutionnel et au Directeur Général de l'Office National d'Identification (ONI), des acteurs importants du processus électoral.

La visite au département de l'administration territoriale et de ses services rattachés, nous a permis de relever les écueils qui grèvent la marche et le fonctionnement de nombreuses de nos communes rurales et urbaines. Sur cette base, nous travaillons à juguler des crises toujours présentes dans certaines communes. Nous avons pu observer déjà la mise en place des démembrements de la CENI et sommes à même de



poursuivre ce travail préliminaire qui préside à la mise en place des instruments adéquats pour des élections libres, transparentes et apaisées.

Grâce à l'appui de nos partenaires techniques et financiers, nous n'avons pas arrêté de renforcer les capacités de nos organisations et de leurs membres. La CODEL a poursuivi la mise en œuvre de son programme de suivi des politiques publiques mené par l'installation de plusieurs groupes de plaidoyer qui nous ont permis de prendre en charge la mise en œuvre des groupes de plaidoyers couvrant la marche et le fonctionnement de plusieurs secteurs de l'Etat de droit.

La CODEL a animé ces quatre dernières années de nombreuses campagnes d'éducation citoyenne sur le processus des élections et le sens des votes. Au terme d'une capitalisation de l'expérience de cette stratégie de la mise en œuvre de la situation-room nous nous sommes formés pour renforcer nos capacités dans les domaines de la veille électorale qui comprend également la compréhension de la plateforme électronique d'observation des élections et de comptage parallèle des votes. Ceci pour que les membres des organisations de la société civile, de notre convention puissent contribuer activement à ce que tous les citoyens

connaissent mieux ce qui se passe dans un processus électoral.

Les élections de 2020 dans notre pays revêtent un caractère essentiel et doivent permettre l'approfondissement de notre démocratie.

Nous avons déjà envoyé à la CENI nos premières demandes d'accréditation ; nous allons continuer nos approches avec toutes les structures qui ont à charge le processus électoral avec la même bienveillance, le même enthousiasme.

Nous agissons pour que les élections de 2020 permettent de restaurer la confiance de notre peuple en la démocratie et en l'Etat de droit. Pour cela elles doivent se dérouler dans la transparence, l'équité et une bonne régularité.

La CODEL est donc prête pour que toutes ces conditions indiquées ci-dessus conditionnent une participation électorale massive et une bonne compréhension du processus électoral appelé à se tenir.

Je saisi l'occasion pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2020, une éradication totale du terrorisme pour les élections effectives, pour un renforcement de notre démocratie.

Je vous remercie !

LE PRESIDENT DE LA CODEL
Maître Halidou OUEDRAOGO
Avocat à la Cour

CODEL-Info
Bulletin d'information de la Convention des Organisations de la société civile pour l'observation Domestique des Elections

Directeur de publication
Me Halidou OUEDRAOGO

Redacteur en chef
Aimé M. KAMBIRE

Ont collaboré
Django Ladji MASSE
Lydia ZANGA/OUEDRAOGO
Moïse BALMA
Daniel DA HIEN
Yvone OUEDRAOGO

Imputabilité politique et redevabilité socio économique

La CODEL aguerrit la jeunesse dans cinq provinces du Burkina Faso.

Sous le thème «Information et sensibilisation sur le Presimetre», la CODEL a organisé entre le 19 juillet et le 02 août 2019, une série de formations au profit des jeunes leaders de cinq provinces du Burkina. Ces rencontres ont servi de cadres d'échanges avec les jeunes autour du suivi des politiques publiques, en vue d'une participation citoyenne active mieux éclairée sur la gestion de la cité.

La Convention des Organisations de la société civile pour l'Observation Domestique des Elections (CODEL) a initié des sorties d'information et de sensibilisation dans cinq (5) provinces du Burkina Faso pour rencontrer la jeunesse et l'amener à participer activement au programme de redevabilité Presimetre. Ainsi, du 19 juillet au 02 août 2019, les jeunes des villes de Fada, Pô, Ouagadougou, Dédougou et Boromo ont appris auprès des délégations de la CODEL à participer de façon active au suivi des politiques publiques mises en œuvre dans leur localité via les technologies de l'information et de la communication. Avec l'accompagnement des relais provinciaux de la CODEL, plus de cent jeunes de différentes régions ont pris part à ces rencontres. Ils ont suivi des présentations sur la CODEL et sur le Presimetre. Ils ont aussi appris à s'organiser, à s'enregistrer sur la plateforme numérique presimetre.bf et à participer avec responsabilité aux efforts de développement de leur province. De la découverte de la plateforme numérique aux informations sur les engagements pris par le président du Faso et leur niveau de mise en œuvre, les jeunes se sont montrés très intéressés. Ils ont notamment posé des questions sur la « situation room » de la CODEL ou encore sur l'émission dialogue citoyen... Dans leur ensemble, ils ont pris l'engagement de faire bon usage de cette formation et de sensibiliser à leur tour leurs camarades.

La démarche de la CODEL saluée
La CODEL a aussi rendu des visites de courtoisie aux autorités des différentes localités. Cette démarche a

même sens, le maire adjoint de la commune de Dédougou, M. Amadou Zon, a remercié la délégation pour la visite et l'engagement de la



Vue des participants à PÔ

été saluée par les hôtes et avait pour objectif de signifier la présence de la CODEL dans leurs régions mais également de présenter la structure et le programme présimetre. Chose appréciée par les différents hôtes à l'image de M. Jean Yves Béré, Haut-commissaire de la province du Gourma : « Nous nous réjouissons de savoir qu'au-delà de la surveillance des élections, vous avez entamé d'autres volets tel le suivi citoyen des politiques publiques », a-t-il indiqué. Pour M. Béré, le Presimetre, à travers l'émission dialogue citoyen et les autres actions menées «représente un outil essentiel de renforcement de la démocratie dans notre pays. Merci d'être venu dans la région de l'Est en dépit de la situation sécuritaire» a-t-il conclu. Dans le

CODEL en ces termes « ...Ne pas avoir de langue de bois est très important pour la consolidation de la démocratie...merci de travailler à ce que tout le monde soit dans cette dynamique car le citoyen tout comme l'autorité, chacun doit mettre sa main dans la pâte ». Quant à M. Ram Joseph Kafando, Haut-commissaire de la province du Nahouri, il a promis d'approfondir la réflexion avec les jeunes après le passage de la CODEL « ... Personnellement, je prendrai la liste des participants pour échanger ultérieurement avec eux et comprendre quelle est leur appréciation des engagements suivis par le Presimetre et leur niveau de réalisation dans notre province», a-t-il dit.

Vie de la CODEL

Elections de 2020 au Burkina Faso

La CODEL discute avec ses représentants provinciaux.

Le mercredi 30 octobre 2019, la Convention des Organisations de la société civile pour l'Observation Domestique des Elections (CODEL) a organisé, à Ouagadougou, une formation sur le code électoral, au profit de ses points focaux venus des 45 provinces du pays. Cette formation a permis de renforcer l'efficacité de la CODEL dans le monitoring citoyen du processus électoral.

Quarante et cinq (45) points focaux de la CODEL, venant de 44 provinces du Burkina Faso ont pris part à un atelier de formation le 30 octobre 2019 au Centre National Cardinal Paul Zoungrana à Ouagadougou. Dans son mot d'ouverture, le président de la CODEL, Me Halidou Ouédraogo a tenu à remercier ses « soldats » pour le travail abattu remarquablement lors des élections de 2015 et 2016 au Burkina Faso. Selon lui, une constante innovation est nécessaire afin de mieux adapter la stratégie d'observation domestique au contexte national. Pour ce faire, « La CODEL, en sa qualité d'organisation impliquée dans le monitoring du processus électoral, se doit d'outiller ses points focaux provinciaux sur le cadre juridique et d'examiner les défis que lui pose le processus actuel afin d'adapter ses stratégies d'intervention » a dit le président.

Après le mot d'ouverture, place aux présentations

Sous la modération de Mme Liehoun Mariam, chargée de programmes de GERDDES, les participants ont eu droit à deux présentations. La première assurée par la secrétaire exécutive de la CODEL, Mme Lydia Zanga, a porté sur le thème « Processus électoral au Burkina Faso, cadre juridique, enjeux et défis ». Les motifs de la révision de la loi portant code électoral, l'implication des points focaux et les axes d'in-



Vue des participants lors de la formation

tervention de la CODEL ou encore la situation sécuritaire, ont fait l'objet d'échanges entre les participants et la communicatrice. Sur ce dernier point, Mme Zanga a soutenu que « malgré la situation actuelle de notre pays, il faut aller aux élections en prenant toutes les dispositions pour sécuriser tous les acteurs ». Quant à la seconde communication, elle a été présentée par le vice-président de la CODEL, M. Daniel Da Hien et portait sur les règles et principes de l'observation indépendante des élections et sur le rôle des points focaux. En entamant son thème, le présentateur a insisté sur l'importance de l'observation domestique des élections en 2020, en rappelant que c'est une année de renouvellement des mandats tels celui du président du Faso, des députés et la tenue éventuelle d'un referendum sur la nouvelle Constitution au Burkina Faso. C'est donc naturellement qu'il a invité les participants à examiner attentivement les différents points de sa communication, participer activement aux échanges afin de permettre à la

CODEL d'observer rigoureusement le processus démocratique dans le but d'aider à créer un climat de confiance, de sécurité et de crédibilité. Repartis en quatre groupes (Transparence, Respect, Collaboration, responsabilité), les points focaux provinciaux ont fait des propositions pouvant améliorer le processus électoral actuel et ce que la CODEL. Ils ont aussi donné des idées pour aider la CODEL à jouer pleinement son rôle. Ces recommandations seront prises en compte dans la stratégie d'intervention des prochaines échéances électorales au Burkina Faso selon Mme Zanga.

Des journalistes ont voulu savoir si la CODEL observera les votes sur tout le territoire national au vu de la situation sécuritaire qui rend inaccessible certaines zones. « La CODEL observera partout où se tiendra le scrutin ... il appartient au gouvernement de mettre les moyens afin que l'ensemble des électeurs puisse voter... », a répondu le vice-président de la CODEL.

Suivi des politiques publiques sur le foncier et l'éducation La CODEL s'arme

La Convention des organisations de la société civile pour l'Observation Domestique des élections (CODEL) s'est dotée de deux études, l'une portant sur le foncier et l'autre sur l'éducation afin de mieux assurer la veille citoyenne dans ces deux secteurs. Un atelier organisé à Ouagadougou les 14 et 15 novembre 2019 et regroupant plusieurs sensibilités ont permis d'améliorer et de valider ces études.

Pour veiller à la mise en œuvre des engagements nationaux inscrits dans le plan national de développement économique et social (PNDES), la CODEL a commandité deux études respective-

ment sur le foncier et sur l'éducation nationale. Les résultats des études ont été validés au cours d'un atelier de restitution organisé à l'hôtel Amiso de Ouagadougou, le 14 et le 15 novembre 2019.

logique de restituer les résultats des études, premièrement aux associations membres de la CODEL, aux partenaires techniques et financiers et ensuite après leur validation aux différentes autorités concernées et au grand public.



Vue des participants à la restitution des études

ment sur le foncier et sur l'éducation nationale. Les résultats des études ont été validés au cours d'un atelier de restitution organisé à l'hôtel Amiso de Ouagadougou, le 14 et le 15 novembre 2019.

A l'ouverture de l'atelier, M. Daniel Da Hien, vice-président de la CODEL, a tenu à insister sur l'importance du choix de ces deux thématiques au vu de leur situation actuelle dans notre pays après trois ans de mise en œuvre du PNDES par le gouvernement. Selon lui, l'atelier s'inscrit dans la

validation aux différentes autorités concernées et au grand public.

L'éducation, un secteur très affecté par l'insécurité

L'étude sur le foncier a été faite par Me Fako Bruno Ouattara, expert des questions liées au foncier et celle sur l'éducation par Dr Amado Kaboré, chercheur en sciences de l'éducation.

L'étude sur l'éducation, selon l'expert Kaboré, a concerné la commune de Yako, zone faisant partie

plusieurs écoles du fait de l'insécurité, l'ajournement de certains investissements programmés, des retards dans l'exécution des marchés, l'insuffisance des dotations budgétaires allouées... Le consultant a enquêté près de 500 personnes dont des directeurs d'écoles et d'établissements publics, privés formels et non formels, des parents d'élèves et des élèves des enseignements préscolaire, primaire et post-primaire.

Vie de la CODEL

Des habitats spontanés en hausse

En ce qui concerne l'étude sur le foncier, Me Fako Ouattara est revenu sur la problématique générale du foncier au Burkina Faso et sur la mise en œuvre des recommandations de l'enquête parlementaire sur le foncier. Selon l'expert des questions foncières « ...il y a une tentative de mise en œuvre mais de façon pratique ça piétine toujours ». De cette étude qui a concerné les villes de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, on retient surtout des difficultés d'application de la loi foncière et d'accès à un logement décent. Après avoir égrené plusieurs défis à relever dans ce secteur, l'expert a proposé à la CODEL de mener des plaidoyers pour la réduction de la prolifération des habitats spontanés, la construction des Habitats à loyer modéré (HLM). Il a aussi proposé d'œuvrer à l'augmentation du nombre de ménages ayant accès à un logement décent, d'activer le Fonds au logement social (FOLOS), la prise de mesures de réduction des frais du loyer par l'application effective de la

loi portant bail d'habitation...

Des recommandations pertinentes

La deuxième journée de l'atelier a permis aux participants, regroupés en deux groupes, de proposer des actions à mener pour améliorer la gouvernance dans les deux secteurs de l'étude. Sur le foncier, les participants ont notamment recommandé à la CODEL de contribuer à faire respecter le cahier des charges par les différents promoteurs immobiliers, de mener un plaidoyer pour la réactivation du fonds au logement social et pour la réduction des frais du loyer par l'application de la loi portant bail d'habitation. Ils ont aussi recommandé le renforcement des capacités des membres de la CODEL sur les textes relatifs à la réforme foncière et à l'urbanisme. De même, ils ont proposé une conférence de presse d'interpellation des autorités publiques sur les préoccupations dans le foncier.

Concernant le domaine de l'éducation, les participants ont proposé à la CODEL de former un groupe de

plaidoyer, de mener des actions de sensibilisation à l'endroit des enseignants pour une inclusion des enfants déplacés à cause de l'insécurité, de mener des actions de suivi des politiques publiques en matière d'éducation en situation d'urgence. Ils ont également suggéré à la CODEL d'œuvrer à la prise en compte des élèves en situation de handicap dans la réalisation des infrastructures scolaires. L'exploitation de l'expérience de l'opération bayiri dans la gestion des enfants déplacés ou encore la sensibilisation du personnel enseignant à la pédagogie sensible au genre et à l'hygiène menstruelle, sont d'autres idées proposées par l'atelier.

La secrétaire exécutive de la CODEL a indiqué aux participants que ces recommandations seront exploitées à bon escient. Elles « ne dormiront pas dans les tiroirs ... une feuille de route sera dégagée de commun accord avec les organisations membres pour donner suite aux propositions », a fait savoir Mme Zanga.



Photo de famille à l'issue de la restitution des études

Les groupes de plaidoyer de la CODEL



Emission bilan des travaux des groupes de plaidoyer de la CODEL

Vie des Organisations

Bilan de l'Association Monde Rural (AMR)

Cap maintenu pour le dialogue interpellatif dans les communes

L'Association Monde Rural (AMR) poursuit la promotion de la bonne gouvernance à travers les cadres de concertations qu'elle expérimente depuis 2008 dans plusieurs communes des régions du Nord, du Centre-Nord, du Centre-Ouest et de l'Est.



Le Maire de Siglé en exercice de redevabilité

Structure de promotion de la bonne gouvernance par excellence, cette année encore elle a su accompagner seize (16) communes pour la réalisation et la tenue des Espaces de Dialogue et d'Interpellation Communautaire (EDIC) tant sur le plan financier que technique.

AMR-Burkina partage la conviction selon laquelle seule la culture de bonnes pratiques en matière de gouvernance pourrait favoriser l'émergence de réelles dynamiques locales favorisant l'amélioration des conditions de vie des populations.

Les communes de Bassi, Tougo, Lèba dans le Zondoma ; Pilimpikou, Yako, Gomponsom et Bagaré dans le Passoré ; de même que Fada, Tigba et Diabo dans le Gourma et enfin Imasgo, Soaw, Nandiala, Koudougou, Na-

noro et Siglé dans le Boulkiemdé, conformément à leur programme d'activités et comme à l'accoutumée, ont bénéficié de l'accompagnement de AMR.

Toutes ces communes ont pu programmer et réaliser leur journée de reddition de compte au profit de leurs populations.

Dans la dynamique de réussir la tenue de ces EDIC, l'équipe technique de AMR a sillonné les différentes collectivités dans le but d'appuyer l'organisation avec le comité de suivi des recommandations dont la charge incombe d'analyser les données avec les différentes administrations communales pour donner aux populations des espaces de haut niveau.

Aux titres des EDIC des bilans de

l'année 2018, la grande innovation est le passage de l'EDIC à « EDIC_Open ». Une trouvaille ingénieuse de AMR qui a émerveillé les partenaires tant par sa simplicité que par sa praticabilité. Cette innovation qui permet l'élaboration des bilans en imprimé, permet une compréhension claire et précise des bilans et réduit de 90% le travail des comités d'organisation. Par ailleurs, en marge des actions menées en amont, AMR se dit confiant de l'appropriation des journées de redevabilité par les communes, de l'organisation et le suivi par les Comités de Suivi des Recommandations (CSR). Les collectivités non bénéficiaires des actions d'AMR n'ont pas manqué d'exprimer leur engouement et leur intérêt vis-à-vis des espaces de dialogues et d'interpellation.

72h des start up du Fonds commun genre Une initiative en faveur de l'autonomisation économique des femmes

Burkina Business incubator et Diakonia ont organisé, à partir du 5 décembre 2019, les 72h des start up du Fonds commun genre sous le thème : « 1000 initiatives entrepreneuriales des femmes pour promouvoir le développement économique du Burkina Faso ».

Durant 3 jours, les start up ont séduit le public par leurs produits et services. Le Fonds Commun Genre (FCG) est une initiative de partenaires techniques et financiers lancée depuis 2005 avec pour objectif global de contribuer au renforcement de la durabilité des actions en matière genre, à travers l'amélioration des mécanismes de coordination et de promotion des approches innovantes. L'une des initiatives du FCG relative à l'autonomisation des

femmes est un projet proactif dénommé « Start Up ». Les Start up du Fonds Commun Genre s'adressent aux filles et femmes ayant des idées de projet d'entreprise innovante immédiatement réalisable ou en phase de croissance et ayant un fort potentiel de marché significatif au Burkina Faso. L'entreprise doit être créée, dirigée et contrôlée par des filles/femmes ayant entre 18 à 50 ans. La dotation faite aux bénéficiaires est composée d'une subvention pour leur incubation et d'un prêt pour le

renforcement de leur entreprise dont le remboursement se fait selon un échéancier consensuel. Il convient de noter que la première promotion de Start Up a bénéficié de subventions aussi bien pour leur incubation que pour la création et /ou le développement de leurs entreprises.

Depuis 2017, quatorze lauréates ont été sélectionnées et sont accompagnées par Burkina Business Incubator. A celles-là s'ajoutent 4 autres, sélectionnées en 2016.



Présidium

Digne d'intérêt

Ils ont dit

Mouvements d'humeur des agents de la Fonction publique burkinabè : « La décision du Conseil d'Etat prouve que les institutions roulent pour le pouvoir en place », **Pissyamba Ouédraogo**

Yacouba Isaac ZIDA à propos de la convocation des chefs d'Etat du G5 sahel en France : « La convocation des chefs d'Etat des pays du G5 Sahel par Emmanuel Macron est injuste, inamicale, protocolairement et diplomatiquement humiliante et par-dessus tout irrespectueuse et insultante à l'endroit des peuples des différents pays concernés...Répondre à cette convocation équivaut à se passer des chaînes autour du cou et accepter de vivre de nouvelles décennies de domination néocolonialiste »

Situation sécuritaire : « Si les gens pensent uniquement au Burkina, on va gagner à 95% la bataille contre le terrorisme », **estime le mouvement pour la culture de la paix et de l'amour de la patrie (MAPAP)**

Application de l'IUTS sur les indemnités : « Si on veut l'argent pour développer le pays, ce n'est pas sur les maigres ressources des travailleurs qu'il faut compter », **Bassolma Bazié**

Djibrill Yipènè Bassolé concernant les attaques terroristes : « ...je suis meurtri de voir le Burkina Faso et la sous-région ouest-africaine sombrer dans un chaos sécuritaire sans pou-

voir mettre mon expérience à profit... »

Rock M.C. KABORE à propos des élections de 2020 « ...pour le moment nous travaillons pour la tenue des élections en 2020, à moins qu'il y ait cataclysme général supplémentaire...la seule contrainte que nous avons c'est le coût de ces élections ...nous sommes dans des discussions avec la CENI pour voir comment nous pouvons ramener le budget des élections à des niveaux et à des proportions qui sont compatibles avec le budget de l'Etat et compatibles avec l'appui de nos partenaires techniques et financiers...»

Roch M.C KABORE sur la corruption "Je peux vous rassurer : personne n'est intouchable au Burkina Faso. Si des faits de corruption sont avérés, les concernés seront sanctionnés".

Communication en période de crise : « On répond à l'information par l'information », **recommande Marie-Soleil Frère, enseignant chercheur en journalisme.**

"faire fonctionner les institutions de la République malgré la situation sécuritaire est aussi une forme de lutte contre les forces du mal" **Me Hali-dou OUEDRAOGO**

Recrutement de volontaires : « Si les terroristes nous poussent à prendre ces mesures, ça veut dire qu'ils ont déjà une longueur d'avance », **Mamoudou Savadogo, spécialiste de**

l'extrémisme violent

« Ceux qui nous attaquent aujourd'hui, il y en a dont on connaît les noms, on sait que c'est des gens qui habitaient dans le pays, dans les hôtels de la place, qui ont des connexions avec certains partenaires. Ils sont là, d'autres sont hors du Burkina Faso » **Simon COMPAORE, président par Intérim du MPP.**

« La guerre ne doit pas empêcher une élection de se tenir » **Conférence de presse hebdomadaire du CFOP du 16-11-19**

"Le Burkina est le frère jumeau d'Israël, la prune de l'œil de Dieu. Les terroristes ont donc signé leur arrêt de mort en s'attaquant au Burkina Faso. La réponse de Dieu sera foudroyante et on ne va plus entendre parler de terroristes", **frère Christian Boglo**

Burkina : « Prochainement, le MPP tiendra les extraterrestres pour responsables de son inqualifiable échec », **Pr Mamoudou Dicko**

Communication et géopolitique : « Tout le monde parle de l'Afrique sauf les Africains eux-mêmes », **déplore Pr Charles Moumouni de l'Université Laval de Québec**

Situation sécuritaire au Burkina Faso : « Le Président Roch Kaboré doit démissionner et va démissionner », **prédit le frère Christian Boglo**

Processus électoral au Burkina Faso

Quelques défis à relever

Les élections, même si seules, elles ne font pas la démocratie, elles en constituent un pan important. Elles permettent aux citoyens de désigner parmi eux, de manière périodique, des personnes pour gérer les affaires publiques en leur nom et pour leur compte.

Depuis 1991, le Burkina Faso, tient le pari d'organiser les élections aussi bien présidentielles, législatives que municipales quand bien même chaque processus électoral a eu des défis particuliers à relever.

En 2015, il s'agissait des premières élections après l'insurrection populaire d'octobre 2014. Des élections complètement ouvertes puisqu'aucun des challengers n'avait été Président du Faso auparavant. Les attentes en termes de transparence et de crédibilité du processus étaient très fortes de sorte que les activités de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), étaient suivies à la loupe. La lutte contre la corruption électorale était également un défi puisqu'il s'agissait des premières applications de l'article 68 ter du code électoral, interdisant des gadgets publicitaires 90 jours avant le scrutin et jusqu'à son terme. Une analyse globale permet d'affirmer que le processus a connu des faiblesses mais s'est bien déroulé dans l'ensemble. Les avis des principaux acteurs (administration électorale, partis politiques), mais aussi des observateurs nationaux et internationaux allaient dans le même sens.

Malheureusement, le défi de la pacification n'a pas été relevé lors des élections municipales de 2016 puisque des cas de violences ont été enregistrés dans certaines localités comme Beguedo, Bouroum Bouroum, Zogoré, Logobou, Sabcé. De même, tentatives de blocage des opérations de vote ont été constatées dans le village de Karangasso Sambla. A Dapelogo, le refus des habitants a occasionné la non tenue des opérations de vote dans 11 bureaux sur les 43 qu'abrite la localité. Les violences et dysfonctionnements ont abouti à l'organisation en 2017 d'élections partielles dans 19 communes pour élire les conseillers municipaux.

Le processus électoral en cours présente

lui aussi de nombreux défis dont des nouveaux. Ces défis ont trait à la pluralité des scrutins à organiser entre 2020 et 2021, à la première participation au vote des burkinabè de l'extérieur, à la participation électorale, à la question sécuritaire et au consensus des acteurs politiques à rechercher. Le dialogue politique de juillet 2019 a réglé certains sujets et il y a lieu de féliciter les efforts de consensus des acteurs.

Quelques situations méritent d'être évoquées :

Le défi de la pluralité des scrutins en vue et des coûts des élections : entre 2020 et 2021, le Burkina Faso organisera en principe un référendum, des élections présidentielle, législative et municipale. La seule certitude est que les acteurs politiques ont convenu que le référendum soit détaché de tous les autres scrutins et que la date de sa tenue soit laissée à la discrétion du Chef de l'Etat. Hors mis cela, faut-il maintenir les législatives avec la Présidentielle de novembre 2020 ? Faut-il les organiser avec les municipales ? Les discussions sur les couplages sont ouvertes. En outre, la démocratie n'a pas de prix dit-on, mais le Burkina Faso devrait travailler à organiser des élections à des coûts raisonnables. Les 100 milliards annoncés sont exorbitants.

La première participation au vote des burkinabè de l'extérieur : pour la première fois, les burkinabè résidant à l'étranger pourront participer aux élections qui seront organisées à partir du 1er janvier 2020. Le défi principal est de permettre à tout burkinabè qui le souhaite de pouvoir donner de sa voix. Un défi pour la CENI mais aussi pour l'Office National d'Identification (ONI).

La participation électorale : un défi majeur puisqu'elle concourt à la légitimité des autorités élues. Selon les données, autour de 8 millions de personnes en âge de voter disposent de CNIB mais le

fichier électoral ne compte qu'environ 5 millions d'âmes. Avec un travail d'information et d'éducation électorale, les autorités pourraient être élues avec un nombre plus représentatif de citoyens.

Défi sécuritaire : la dégradation de la situation sécuritaire commande des réflexions et des mesures en lien avec l'organisation des élections à venir. Où objectivement, les élections pourraient se tenir ? Quels ajustements seront nécessaires ? que dit la loi électorale des cas d'impossibilité d'organiser les élections dans certaines zones du Pays ? Le recensement général de la population organisé entre novembre et décembre 2019 a été un exercice pré curseur important. L'on apprend que sur 368 communes et arrondissements, 312 étaient accessibles, 47 partiellement accessibles et 9 non accessibles. Le souhait est que la situation se normalise avant les élections.

Défi du consensus entre les acteurs politiques : Le dernier mais pas des moindres. Il semble être le plus important. S'il est relevé, les précédents seront plus aisés à gérer. Le dialogue politique de juillet 2019 était un bel exemple qui devra être poursuivi durant tout le processus électoral.

A CŒUR VAILLANT, RIEN D'IMPOSSIBLE !

Vie de la CODEL

POUR CEUX QUI ONT TOUT ABANDONNÉ

SANS SAVOIR OÙ ALLER



ACTION
HUMANITAIRE
CITOYENNE

FAISONS

UN GESTE

*Au Burkina Faso, plus de 250.000
déplacés internes ont fui leur insécurité.
Ne les abandonnons pas par notre indifférence.
Nous sommes tous concernés!*

Tél.: (226) 25 38 38 46 - Site web: www.codel.bf

E-mail: codel@codel.bf - codelburkina@gmail.com